



Cette importante ressource qui constitue un palliatif au bois est sur le point d'entrer dans une phase d'exploitation importante au Cameroun sous l'égide du ministre de la forêt et de la faune Jules Ndoret Ndongo.

Avec la signature le 4 mars dernier d'un accord cadre entre le gouvernement du Cameroun représenté par Le ministre des Forêts et de la Faune (Minfop), Jules Doret Ndongo et l'Organisation internationale pour le Bambou et le rotin (Inbar) représentée par son directeur général Ali Nchumo, à Mboro, la place portuaire de Kribi, dans le Sud-Cameroun, on est résolument entré dans la mise en application de l'exploitation des réserves de bambous, répandues dans le voisinage du port de Kribi.

Il est important de souligner ici que le bambou qui n'est pas très connu par le commun des mortels est en réalité l'instrument écologique de demain surtout pour un pays comme le Cameroun qui n'a que le bois comme instrument d'exploitation principale. Aussi, contrairement au bois qui prend 50 ans pour se régénérer, le bambou par contre ne prend que 5 ans ; Ce qui constitue une plus value considérable.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le bambou constitue un atout majeur pour une exploitation en bonne et due forme. L'atout majeur pour le bambou c'est qu'on peut le cultiver, le transformer, le vendre et l'exporter. Le « bambou c'est la direction vers l'avenir », selon le

ministre de la foret et de la faune. Ceci, d'autant que cette filière est encore embryonnaire au Cameroun. Pourtant, ce produit permet d'injecter plus de 30 milliards de dollars US dans le circuit économique en Chine, l'un des plus grands pays en matière de transformation du bambou.

La perspective de l'exportation du bambou via la plateforme portuaire de Kribi pourrait booster les rapports commerciaux avec la Chine, pays vers lequel sont dirigées 99% des marchandises (constitué principalement du bois en grume et débités) chargées à l'export. En attendant l'entrée en scène du bambou, c'est l'exportation du bois qui domine à Mboro.

En effet, indique l'autorité portuaire, entre sa mise en service survenue en mars 2018 et mars 2019, le port en eau profonde de Kribi, a permis l'exportation de 14 350 tonnes de bois et autres produits dérivés, en provenance de la RCA, du Tchad et de la RD Congo. Tous ces produits ont été expédiés vers deux principaux pays : la Chine et le Vietnam.
